

ÉCOLE RÉGIONALE FRANCOPHONE

**LA FFTNL ET L'ACFSJ APPUIENT LA DEMANDE DU CSFP POUR
UNE ÉCOLE DANS LE SUD DE LA VILLE DE SAINT-JEAN**

Saint-Jean, le 16 novembre 2020 : La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) et l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ) appuient de nouveau sans réserve le projet de construction d'une nouvelle école régionale francophone dans le sud de la ville de Saint-Jean, tel que demandé par le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP). Les deux organismes incitent le gouvernement provincial à répondre positivement à la demande du CSFP et à passer à l'action sans plus attendre, pour le bien de tous, pour nos élèves, pour le développement de notre communauté, et pour la bonne utilisation des finances de notre province.

La FFTNL et l'ACFSJ sont encouragés dans leur avis par le rapport d'expert de la compagnie Stantec commandité par le gouvernement provincial, et qui met en évidence que la rénovation de l'un ou l'autre des deux vieux édifices actuellement proposés coûterait pratiquement aussi cher qu'une construction neuve, sans pour autant répondre aux besoins. À moyen terme, ces propositions seraient même plus dispendieuses, puisqu'aucune des deux ne permettrait une future extension. Cela reviendrait à reproduire l'erreur déjà faite maintes fois au Canada de construire trop petit et sans possibilité d'agrandissement. Rappelons que ce fut le cas, ici même, pour l'École des Grands-Vents qui manquait déjà d'espace après seulement 5 années d'activité!

Outre le fait que ces vieilles écoles ne répondent pas aux besoins géographiques de notre communauté, le rapport met aussi en lumière des problèmes de sécurité, ainsi que des problèmes juridiques. En effet, ces propositions ne respectent pas le principe constitutionnel d'égalité d'accès à l'éducation. La FFTNL et l'ACFSJ, défendant les droits des francophones de la région, ne peuvent accepter que l'une de ces deux propositions soit retenue. Le Jugement de la Cour suprême du Canada du 12 juin dernier a été très clair sur les obligations du gouvernement provincial en matière d'éducation pour les minorités linguistiques, et il s'applique parfaitement à cette situation.

Nos organismes rappellent que, quel que soit le projet retenu, son financement dépend aussi fortement de la contribution fédérale pour les parties communautaires et espaces partagés et qu'il n'est pas envisageable que Patrimoine canadien finance un projet qui ne réponde pas à nos besoins.

- 30 -

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. L'Association communautaire francophone de Saint-Jean a pour mission de soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de la région de Saint-Jean.

Renseignements :

Gaël Corbineau, directeur général
FFTNL
(709) 800-6200 Gael.Corbineau@fftnl.ca

Emilie Marchal, directrice générale
ACFSJ
(709) 726-0308 bonjour@acfsj.ca